

BIENVENUE À LA FACULTÉ

L'Université, comment cela se passe ?

Les modalités de recrutement et d'inscription

Les informations pratiques



L'UNIVERSITÉ, COMMENT CELA SE PASSE ?

L'Université, lycée, quelles sont les différences ?

CE QUI CHANGE	au LYCÉE	en LICENCE
LE TEMPS	36 semaines ; 30 h cours/semaine ; Emplois du temps fixes.	24 semaines (hors évaluations) ; 15 à 25 h cours/semaine ; Emplois du temps variables et modulables.
LE CADRE	Une classe de 20 à 35 ; Un service de vie scolaire.	Une promotion de 450 à 500 étudiants en Cours Magistraux (CM), et des groupes de Travaux Dirigés (TD) de 40 étudiants. L'expérimentation de l'autonomie et de la responsabilité, mais avec un suivi de chaque étudiant.
L'ENCADREMENT	Des professeurs qui sont « proches » de vous.	Des enseignants face à un grand nombre d'étudiants, mais disponibles individuellement ; Un tutorat d'accueil à la rentrée ; Un personnel administratif qui assure le lien entre l'étudiant et l'équipe pédagogique ; Un dispositif d'accompagnement à la réussite aux étudiants boursiers, titulaires d'un bac technologique ou professionnel (3 h de tutorat par semaine).
LA VIE SOCIALE	Un espace de relations privilégiées rassurant.	Une grande diversité de services à disposition des étudiants, en fonction de leurs besoins (orientation, santé, aides matérielles, loisirs...) ; Une semaine d'intégration avant la rentrée, pour découvrir le futur environnement des étudiants nouvellement inscrits.
LES ÉTUDES	Pluridisciplinaires ; Parcours prédéfinis.	Parcours centré sur le domaine choisi (licence Droit ou licence Économie et Gestion), et sur certaines de leurs disciplines transversales (langues, informatique...) ; Des passerelles de réorientation à l'issue du 1 ^{er} semestre.
LE TRAVAIL PERSONNEL	Un travail cadré avec des échéances courtes, préparé en classe.	Un travail personnel à construire, grâce à des outils de travail communs et accessibles (Bibliothèque Universitaire (BU), ENT, Cours en ligne, Cours de préparation à la méthodologie universitaire...).
LE FONCTIONNEMENT	Un fonctionnement par trimestre et des conseils de classe réguliers.	Fonctionnement par période ; Évaluations à chaque fin de période ; Obtention de matières et d'unités d'enseignements à partir de 10/20 ; Compensation possible au sein de l'année pour être admis en 2 ^e année ; Jury annuel en fin d'année.

Quel est le profil pour rentrer en 1^{re} année de licence (L1) ?

L'université est **accessible à tout bachelier**, mais il est conseillé d'être titulaire d'un baccalauréat général pour avoir une meilleure chance de réussite.

Comment se passent les cours en 1^{re} année de licence (L1) ?

Déroulement de l'année

L'année universitaire débute en septembre et se termine fin juin et fonctionne par période, avec des examens à chaque fin de période.

Distinction entre cours magistral (CM) et travaux dirigés (TD)

Le cours magistral (CM) est assuré par un enseignant-chercheur. Il se déroule avec l'ensemble de la promotion dans un amphithéâtre. Ce cours peut donner lieu à des séances de travaux dirigés (TD). Ces derniers sont dispensés par une équipe de chargés de Travaux Dirigés (TD) sous la responsabilité de l'enseignant-chercheur qui en assure la coordination.

Fonctionnement du mode d'évaluation (périodicité, notation...)

Chaque matière enseignée sous forme de cours magistral (CM) est évaluée dans le cadre d'un examen terminal. Chaque matière enseignée sous forme de travaux dirigés (TD) est évaluée dans le cadre d'un contrôle continu. Un enseignant-chercheur assume la fonction de responsable d'année. Il peut recevoir les étudiants qui le souhaitent.

Comment obtient-on la 1^{re} année de licence (L1) ?

Pour valider la L1, il faut avoir 10/20 de moyenne sur l'ensemble de l'année :

- soit en ayant validé chacune des matières (minimum 10/20) ;
- soit par compensation entre les matières au sein de l'Unité d'Enseignement (UE).

Les notes supérieures à 10/20 compensent les notes inférieures à 10/20.

Une matière est définitivement acquise si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

LES MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET D'INSCRIPTION

PREMIÈRE INSCRIPTION DES BACHELIERS 2022 OU BACHELIER DES ANNÉES ANTÉRIEURES OU RÉORIENTATION EN L1

✔ Étape 1

Les lycéens doivent obligatoirement procéder à leur préinscription sur le site :

www.parcoursup.fr

(du 20 janvier au 29 mars 2022)

✔ Étape 2

Après confirmation du vœu en L1 Droit ou L1 Économie et Gestion et dès publication des résultats du baccalauréat, le lycéen effectue son inscription en ligne sur le site :

www.parcoursup.fr

✔ Étape 3

Le lycéen règle en ligne les frais de scolarité et dépose les documents obligatoires à son inscription (liste des documents indiquée sur le site : **www.parcoursup.fr**)

CANDIDATS TITULAIRES D'UN DIPLÔME FRANÇAIS (BTS, DUT, École de commerce,...)

- Demandes pour accéder en L2, L3

Candidature sur le site internet de l'Université :

www.univ-angers.fr

Menu > futur étudiant/Lycéen > candidater > rubrique : « Candidater en L2 ou L3 - la validation d'études »

de mi-mai à mi-août 2022

- Les candidatures sont étudiées par une commission pédagogique qui se réunit début juillet et début septembre.
- Les avis sont rendus par courrier individuel adressé à chaque candidat.

CANDIDATS TITULAIRES D'UN DIPLÔME ÉTRANGER

- Candidature sur le site internet de l'Université :

www.univ-angers.fr

Menu > Étudiant international

CANDIDATURES EN MASTER ET LICENCES PRO.

- Recrutements spécifiques, contacter le Pôle concerné : **www.univ-angers.fr/deg-contacts**

DROITS D'INSCRIPTION – SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANT (Tarifs 2021 - 2022)

170 euros en licence / 243 euros en master + 92 euros de Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Exonération des droits de scolarité pour les étudiants boursiers.

INFORMATIONS PRATIQUES

Carte Pass sup'

Pass sup' est une **carte multiservices**, elle permet de :

- justifier de votre statut (ex : justificatif d'identité aux examens) ;
- emprunter des documents à la Bibliothèque Universitaire ;
- de vous inscrire aux activités sportives, de bénéficier du tarif étudiant pour les spectacles proposés par la Direction de la Culture...

Cette carte d'étudiant est également reliée à un porte-monnaie électronique en ligne et vous permet de régler vos repas au Restaurant Universitaire. Elle est dotée d'une photo intégrée et est personnelle et incessible.

Elle est gratuite et vous sera délivrée lors de l'inscription par votre service scolarité.

Prenez soin de cette carte ! Sa réimpression sera facturée.

Dossier social étudiant

Le dossier social étudiant permet de solliciter une bourse d'enseignement supérieur et/ou un logement dans les résidences du CROUS, dans et hors de l'Académie de Nantes. Sont également proposées des annonces de logements chez les particuliers.

Dossier à constituer à partir du 20 janvier 2022 sur le site internet : **www.crous-nantes.fr**

(simulation, barème, points de charge, saisie de la demande de dossier à partir du numéro INE).

Restauration

Dans les Restaurants Universitaires du CROUS (La Gabare sur le campus Saint-Serge), des cafétérias. Paiement du repas avec la carte d'étudiant Pass sup'.

Bibliothèque universitaire

Ouverte du lundi au samedi toute la journée et le dimanche après-midi.

Vous êtes automatiquement inscrit dans les BU d'Angers et pouvez y emprunter des documents avec votre carte d'étudiant Pass sup' : **www.bu.univ-angers.fr**

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
13 allée François Mitterrand
49 036 ANGERS
T. 02 41 96 21 35

plus d'informations sur :
univ-angers.fr/deg

Contact :
univ-angers.fr/deg-contacts

suivez-nous sur les réseaux :



U FACULTÉ
DE DROIT, D'ÉCONOMIE
ET DE GESTION
UNIVERSITÉ D'ANGERS